



ÊTRE
MÉCÈNE
DE LA
BULLE BLEUE

www.labullebleue.fr



LA BULLE BLEUE

UN PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

ESAT
Artistique

Créée en 2012 et structurée en **Établissement et Services d'Aide par le Travail** (ESAT), La Bulle Bleue est un établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap et visant leur inclusion sociale et professionnelle. Il est l'un des rares établissements de ce type en France.

La Bulle Bleue est une troupe d'acteurs permanents et professionnels en situation de handicap. Elle est également un lieu de fabrique artistique et culturelle qui réunit d'autres métiers du spectacle et de l'évènementiel: techniciens du spectacle, jardiniers, cuisiniers, chargés d'accueil. La Bulle Bleue travaille avec des équipes artistiques associées sur des cycles de trois ans: avec **Marion Coutarel** (Théâtre de la Remise) de 2012 à 2015, **Bruno Geslin** (La Grande Mêlée) de 2016 à 2019, **Marie Lamachère** (Interstices) et **Maguelone**

Vidal (Intensités) de 2019 à 2022. De 2022 à 2025, La Bulle Bleue s'associe à **Paola Stella Minni** et **Konstantinos Rizos** (Futur Immoral) et **Nicolas Heredia** (La Vaste entreprise), tout en prolongeant, jusqu'en juin 2023, sa collaboration avec **Marie Lamachère** pour la création de *La tempête* et *Le songe d'une nuit d'été*. Les spectacles de La Bulle Bleue sont aidés à la production et diffusés en région et en France.

En septembre 2017, La Bulle Bleue a inauguré le **Chai du Mas de Prunet**. Implanté au coeur du futur Agriparc des Bouisses à Montpellier, ce lieu est inédit en région Occitanie et en France. Il permet l'investissement de toutes les équipes (comédiens, techniciens, traiteurs, paysagistes) dans la gestion et l'animation du lieu: manifestations artistiques, ateliers de pratiques, séminaires, banquets, rencontres professionnelles, soirées...

LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS

La Bulle Bleue est un établissement de l'**Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Hérault** (ADPEP 34). Les PEP portent le projet d'une solidarité en action, via leurs différents établissements et structures. Avec La Bulle Bleue, l'ADPEP34, acteur majeur de l'éducation populaire, de la lutte contre l'exclusion, et de l'économie sociale et solidaire, affirme sa force d'innovation et le rôle de la culture comme outil de transformation sociale et individuelle.

PAR SES ACTIONS ET SES ENGAGEMENTS, LA BULLE BLEUE

Soutient et **encourage** la liberté d'expression et de création comme moyens d'échange et de rencontre

Défend le droit à l'accès de tous à la culture, à la vie sociale, à la formation et à un emploi

Questionne notre rapport à l'autre et à sa singularité en faisant évoluer les regards et les représentations sur le handicap

Accompagne l'innovation sociale, artistique et culturelle ainsi que l'inclusion professionnelle dans une dynamique de réseau, en créant des passerelles entre les milieux professionnels

Mobilise tous ceux qui souhaitent s'engager dans une démarche d'accès à la citoyenneté des personnes en situation de handicap

Contribue à la vie sociale et économique du territoire

LE CERCLE DES MÉCÈNES

2022-2025

La dynamique de mécénat de La Bulle Bleue a été initiée en 2013 avec l'opération "**Le Chai des Possibles**" et la rénovation du **Chai du Mas de Prunet** en lieu de fabrique artistique et culturelle. Le succès de l'opération a permis la constitution d'un réseau d'entreprises partenaires mobilisées pour permettre la transformation du lieu.

Avec la création du **Cercle des Mécènes** en 2017, les mécènes confirment et consolident leur volonté de contribuer, aux côtés des collectivités locales, au rayonnement des activités de La Bulle Bleue. Le **Cercle des Mécènes** réunit tous les partenaires privés qui financent le projet artistique de La Bulle Bleue sous la forme d'un mécénat.

AIDER LA BULLE BLEUE, C'EST

Soutenir les valeurs de création et d'ouverture aux côtés des équipes artistiques associées sur des cycles de trois ans

Être associé et impliquer vos collaborateurs dans la vie de La Bulle Bleue

Intégrer une dynamique de réseau à travers des rencontres régulières avec des dirigeants d'entreprises et des représentants des collectivités locales

Augmenter la visibilité de votre entreprise tout en contribuant à une cause d'intérêt général

Favoriser l'accès de vos collaborateurs à des pratiques artistiques et culturelles

Sensibiliser vos collaborateurs à l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap

PARTICIPER AU CERCLE DES MÉCÈNES, C'EST

Bénéficier d'avantages fiscaux

La Bulle Bleue invite entreprises et particuliers à partager, à découvrir son projet et à participer à son développement sous la forme d'un mécénat **financier**, en **nature** ou en **compétences**. Dans chaque cas, l'entreprise partenaire bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 60% de la valeur du don dans la limite de 10 000€ ou de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes. Cette limite est reportable en cas de dépassement sur les 5 années suivantes.

Exemple

Le mécénat financier

Une entreprise fait un don de 10 000€ : 6 000€ soit 60% seront déduits de l'impôt sur les sociétés (ou impôt sur le revenu pour les entreprises individuelles).
Coût final pour l'entreprise : 4 000€

Exemple

Le mécénat en nature

Une entreprise qui commercialise du mobilier offre ses produits, 60% de la valeur du prix de revient sera déduite de son impôt sur les sociétés (ou impôt sur le revenu).

Exemple

Le mécénat en compétences

Une entreprise offre sa prestation pour participer à la création d'un des spectacles de La Bulle Bleue, 60% de la valeur du prix de revient sera déduite de son impôt sur les sociétés (ou impôt sur le revenu).

PARTICIPER AU CERCLE DES MÉCÈNES, C'EST AUSSI

Bénéficiaire de remerciements

L'année du don, des **contreparties** sont imaginées et construites avec les partenaires mécènes, à partir des savoir-faire de La Bulle Bleue. Elles ne peuvent dépasser 25% du montant de l'aide attribuée et ont une durée d'un an.

L'adhésion au cercle des mécènes est annuelle. Toutefois, nous proposons aux mécènes d'aider La Bulle Bleue sur la durée d'un cycle artistique, soit trois ans.

1 000€
et plus

Logo ou mention de votre entreprise sur nos supports de communication

3 soirées **Cercle des Mécènes** par an

2 invitations par événement

4 000€
et plus

Logo ou mention de votre entreprise sur nos supports de communication

3 soirées **Cercle des Mécènes** par an

4 invitations par événement

10 000€
et plus

Logo ou mention de votre entreprise sur nos supports de communication

3 soirées **Cercle des Mécènes** par an

6 invitations par événement

Mise à disposition à titre gracieux, une fois par an, d'espaces dont le **Chai** dans le cadre de réunions, opérations de relations publiques ou séminaires avec un accès privilégié aux prestations de LBB (traiteur, équipe technique, paysagiste, entretien des locaux)

20 000€
et plus

Logo ou mention de votre entreprise sur nos supports de communication

3 soirées **Cercle des Mécènes** par an

8 invitations par événement

Mise à disposition à titre gracieux, une fois par an, d'espaces dont le **Chai** dans le cadre de réunions, opérations de relations publiques ou séminaires avec un accès privilégié aux prestations de LBB (traiteur, équipe technique, paysagiste, entretien des locaux)

BON À SAVOIR

La Bulle Bleue est également habilitée à percevoir des dons au titre de l'**Impôt sur la Fortune Immobilière** (IFI).

Vous pouvez également faire le choix de verser votre **Taxe d'Apprentissage** à La Bulle Bleue.

Delphine Maurel

Directrice

François Pontailier

Responsable de la compagnie

mecenat.la bullebleue@adpep34.org

04 67 42 18 61

Vos
interlocuteurs